

N° 240

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 13 AVRIL 1967

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Laflamme, du comité spécial mixte concernant le juge Landreville, présente le troisième et dernier rapport dudit comité, dont voici le texte:

Le vendredi 17 mars 1967, le Comité a présenté son deuxième rapport ayant trait au juge Landreville. Le Comité dépose maintenant un exemplaire des procès-verbaux et témoignages s'y rapportant (*fascicules n° 1 à 7*).

(Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 60 aux Journaux)

M. McIlraith, membre du conseil privé de la reine, propose, en conformité des dispositions de l'article 15A(2) provisoire du Règlement, que la question de l'attribution d'une période de temps à l'occasion de l'étape en comité plénier et de toutes les étapes subséquentes de la procédure relative au Bill C-243, Loi modifiant la Loi sur la défense nationale et, par voie de conséquence, certaines autres lois (bill modifié), objet de l'ordre du gouvernement portant le n° 107 inscrit au *Feuilleton* de ce jour, soit déférée au Comité des travaux de la Chambre

En conséquence, le comité est saisi de cette question.

Le Bill C-243, Loi modifiant la Loi sur la défense nationale et, par voie de conséquence, certaines autres lois, est étudié de nouveau en comité plénier.

La Chambre poursuit sa séance en comité;

A six heures du soir, M. l'Orateur reprend le fauteuil.